


PROGRAMME

Horaire	Courses	Sauts	Lancers
11h00	★ 400m Haies H.	★ Perche Conc. B 1 ^{ère} barre 2m40	★ Marteau F.
11h15	★ 400m Haies F.		
11h40	100m M. (séries)		
12h00	100m F. (séries)	★ Triple Saut H.	🔥 Disque H.
12h20	110m Haies H. (séries)		
12h35	100m Haies F. (séries)		
12h45	<i>Coupure Starters</i>		
13h00		🔥 Hauteur F.	
13h15	★ 1500m H.		
13h30	★ 1500m F.	★ Triple Saut F.	★ Marteau H.
13h45	🔥 400m H.	★ Perche Conc. A 1 ^{ère} barre 4m30	
14h05	★ 400m F.	🔥 Hauteur H.	
14h30	★ 100m H. (Finales 1-2 TC)		
14h45	🔥 100m F. (Finales 1-2 TC)		🔥 Disque F.
15h00	★ 110m Haies H. (Finales)		
15h15	★ 100m Haies F. (Finales)		
15h35	🔥 3000m H.		
15h50	🔥 3000m F.		

REGLEMENT GENERAL 2025
1. Organisateur

Meeting régional de la Ligue d'Athlétisme des Pays de la Loire organisé par les Jeunesses Athlétiques de Montfort-le-Gesnois le jeudi 29 mai 2025 sur le stade Jean De Nicolay à Montfort-le-Gesnois (72450).

2. Inscriptions et Contacts.

Ce meeting est ouvert à tous les licenciés compétition FFA des catégories Cadets (tes) à Masters.

Les inscriptions des Athlètes et du Jury s'effectueront sur le site des Jeunesses Athlétiques de Montfort-le-Gesnois (www.athletisme-montfortlegesnois.com).

La date limite des inscriptions est le 24 mai 2025.

Pour toutes informations complémentaires, un email peut être adressé à secretariat.jamg72@gmail.com





L'inscription et la participation au meeting FRIENDZ implique l'acceptation du présent règlement par tous les participants.

Le nombre d'athlètes participant dans chaque épreuve n'est pas limité donc le programme notifié ci-dessus pourrait être modifié. Le nouveau programme sera diffusé sur www.athletisme-montfortlegesnois.com au plus tard le lundi 26 mai 2025.

3. Dispositions Légales

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, de vols ou de dégradations durant le déroulement des épreuves.

L'organisateur est couvert par une police en Responsabilité Civile.

Les athlètes licenciés FFA sont couverts par l'assurance liée à leur licence 2024-2025.

4. Frais de déplacement

Les athlètes et clubs ne pourront prétendre à une demande de remboursement de leur frais de déplacement.

5. Récompenses et podiums

Les épreuves seront récompensées avec l'attribution d'une prime selon la performance réalisée.

Toutes les épreuves inscrites au programme sont concernées par ces récompenses selon les barèmes ci-dessous (Excellence ou Performance).

Le classement sera effectué au scratch sur la base de la performance et sans tenir compte du poids des engins (marteau et disque) ou de la hauteur des haies.

• Niveau « Performance »

Place	FEMMES		HOMMES	
	N1 à N4	R1 à R6	N1 à N4	R1 à R6
1	60€	30€	60€	30€
2	40€	20€	40€	20€
3	20€	10€	20€	10€

Les épreuves : 100m Femmes, 400m Hommes, 3000m H&F, Hauteur H&F, Disque H&F.



• **Niveau « Excellence »**

Place	FEMMES			HOMMES		
	N1-N2	N3-N4	R1 à R4	N1-N2	N3-N4	R1 à R4
1	240€	120€	60€	240€	120€	60€
2	120€	90€	45€	120€	90€	45€
3	60€	45€	30€	60€	45€	30€

Les épreuves : 100m Hommes, 400m Femmes, 1500m H&F, 100m Haies, 110m Haies, Triple-Saut H&F, Perche H&F, Marteau H&F.

Les primes seront réglées par virement bancaire au plus tard le dimanche 22 juin. L'athlète devra transmettre ses coordonnées bancaires avant le 05 juin 2025 à l'adresse secretariat.jamg72@gmail.com

Les podiums récompenseront les 3 premiers (es) toutes catégories de chaque épreuve et chaque athlète devra être présent lors de la remise des récompenses pour bénéficier de celle-ci.

6. Confirmation des engagements

Les athlètes inscrits devront confirmer leur participation le jour du meeting sur les feuilles dédiées à chaque épreuve.

Clôture des confirmations d'engagement 30' avant le début de chaque épreuves.

Tout athlète non inscrit au préalable devra obtenir l'accord de l'organisateur et compléter son inscription au secrétariat du meeting.

7. Hauteur et Perche

Les premières barres seront définies le jour de la compétition par le juge arbitre en fonction des athlètes engagés.

Montées de barres :

- ❖ Perche (Concours A & B)
 - De 20 en 20cm jusqu'à 3m00
 - De 15 en 15cm jusqu'à 3m75
 - De 10 en 10cm au-delà
- ❖ Hauteur Femmes
 - De 5 en 5cm jusqu'à 1m40
 - De 3 en 3cm au-delà



- ❖ Hauteur Hommes
 - De 5 en 5cm jusqu'à 1m70
 - De 3 en 3cm au-delà

8. Triple saut

Les planches disponibles pour les concours du triple saut sont 9, 11 et 13m.

L'ensemble des concurrents auront droit à 6 essais jusqu'à 12 athlètes inscrits. A partir de 13 athlètes inscrits, l'ensemble des athlètes auront droit à 4 essais.

9. Marteau

Chaque athlète lancera l'engin lié à sa catégorie d'âge.

Un athlète pourra utiliser son propre matériel sous réserve que celui-ci ait été validé par l'organisateur.

L'ensemble des concurrents auront droit à 6 essais jusqu'à 12 athlètes inscrits. A partir de 13 athlètes inscrits, l'ensemble des athlètes auront droit à 4 essais.

Femmes		Hommes	
Catégories	Poids	Catégories	Poids
Cadettes	3 kg	Cadets	5 kg
Juniors	4 Kg	Juniors	6 kg
Esp. – Sen. – Mast. 1	4 kg	Esp. – Sen. – Mast. 1	7 kg 260

Le classement scratch sera réalisé à la performance.

10. Disque

Chaque athlète lancera l'engin lié à sa catégorie d'âge.

Un athlète pourra utiliser son propre matériel sous réserve que celui-ci ait été validé par l'organisateur.

L'ensemble des concurrents auront droit à 6 essais jusqu'à 12 athlètes inscrits. A partir de 13 athlètes inscrits, l'ensemble des athlètes auront droit à 4 essais.

Femmes		Hommes	
Catégories	Poids	Catégories	Poids
Cadettes	1 kg	Cadets	1,5 kg
Juniors	1 Kg	Juniors	1,75 kg
Esp. – Sen. – Mast. 1	1 kg	Esp. – Sen. – Mast. 1	2 kg



Le classement scratch sera réalisé à la performance.

11. Jury Officiels

Présence du jury Officiels à son poste 30' avant le début des épreuves.
Chaque club devra fournir un ou plusieurs juge(s) officiel(s) comme suit :

- 1 juge officiel de 3 à 6 athlètes engagés
- 2 juges officiels de 7 à 10 athlètes engagés
- 3 juges officiels de 10 à 15 athlètes engagés
- 4 juges officiels au-delà de 15 athlètes engagés

12. Horaires

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires selon le nombre d'athlètes engagés.

Toute modification du programme sera signalée et diffusée sur le site des JAMG (www.athletisme-montfortlegesnois.com) au plus tard le lundi 26 mai 2025.

13. RESULTATS

Les résultats seront disponibles sur le LIVE de la FFA. Aucun affichage ne sera mis en place sur le site de la compétition. Les dirigeants de club auront 30' pour toute réclamation.

Les résultats définitifs seront mis en ligne sur le site des JAMG (www.athletisme-montfortlegesnois.com) et de la FFA.

14. DROIT A L'IMAGE

Tout athlète inscrit à ce meeting reconnaît le droit à l'organisateur ainsi que leurs ayants droits (partenaires, médias, etc...) à utiliser son nom et les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître pour le besoin de ses publications (réseaux sociaux, site internet, plaquette, affiche...) dès lors que celles-ci ont été prises à l'occasion de sa participation au meeting FRIENDZ. Tout cela sans que cela ne lui confère un droit et/ou un avantage quelconque pour une durée de dix (10) ans. Conformément à la loi informatique et liberté n°78-17 du 06/01/1978, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. Ils doivent pour cela s'adresser à l'organisateur, les Jeunesses Athlétiques de Montfort-le-Gesnois.



15. ANNULATION

Le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation si la sécurité des participants ne peut être assurée notamment en cas de dégradation importante des conditions météorologiques ou sur décision municipale ou préfectorale (arrêté).